


# etia

Austausch und Mobilität  
Échanges et mobilité  
Scambi e mobilità  
Exchange and mobility

# move



Subvention d'un échange de classes  
École obligatoire et secondaire II

## Qu'entend-on par « échange de classes » ?

L'agence Movetia subventionne la **rencontre physique** de deux classes ou plus venant de régions linguistiques de Suisse différentes. Les projets doivent inclure au moins deux rencontres afin que les élèves puissent s'accueillir réciproquement, mais peuvent aussi durer plus longtemps. Ces rencontres peuvent être planifiées d'affilée ou au long de l'année scolaire. Au moins deux activités au programme devront se rapporter aux thèmes de l'apprentissage des langues ou de la culture suisse. **Toutes les classes de l'école primaire, secondaire I et secondaire II (écoles de maturité gymnasiale, de culture générale et formation professionnelle) sont éligibles.**

## Quels types d'activités sont subventionnés ?

Type	Description
Partenariat de classes et d'écoles	Plusieurs rencontres sont organisées pendant l'année scolaire ; rencontres courtes ou longues, réciproques.
Échange de classes	Rencontre courte (un à trois jours par classe), avec ou sans hébergement, avec visite réciproque, rencontre dans un lieu tiers et répartition des rencontres sur l'année possible.
Échange par demi-classes	Les classes participantes sont divisées en deux moitiés. Une moitié des élèves part suivre les cours dans la classe partenaire. Simultanément, la moitié des élèves de la classe partenaire voyage dans l'autre classe. Idéalement, la seconde moitié des élèves des deux classes devrait aussi pouvoir voyager.
Échange par rotation	Un élève ou des groupes d'élèves sont envoyés suivre les cours dans la classe partenaire. L'échange peut être réciproque ou non. Une majorité des élèves doit prendre part à l'échange.
Camp	Rencontre plus longue, dans un lieu tiers, par ex. camp de ski ou de sport.

## Quels objectifs peuvent être atteints grâce à un échange de classe ?

- L'échange permet aux enfants et aux jeunes d'**entrer en contact avec des pairs** d'une culture différente et parlant une autre langue.
- Les langues étrangères deviennent un **réel moyen de communication**. La motivation à les apprendre en est augmentée et les élèves améliorent leurs capacités langagières.
- L'échange contribue au développement personnel ; la **tolérance**, l'**autonomie** et la **flexibilité** sont renforcées.

## Quelle est la durée d'un échange de classe ?

Minimum deux jours.

Les projets qui prévoient plusieurs rencontres pendant une année scolaire sont aussi subventionnés.

## Quels pays peuvent participer à un échange de classes ?

Pour l'instant, seuls les projets d'échange entre **classes suisses** sont subventionnés.

## Comment les échanges de classes sont-ils subventionnés ?

Les échanges de classes sont financés en fonction de catégories de subventions :

Catégorie	Montant
Par jour de voyage & par élève	CHF 10
Par nuitée & par élève	CHF 10
Par journée d'échange & par élève	CHF 5
Dédommagement pour l'investissement nécessaire à l'organisation, par partenaire	CHF 150

## Qui peut déposer une demande de subvention pour un échange de classes ?

Les directeurs et enseignants, de l'école primaire au secondaire II. Les demandes de subvention ne peuvent émaner que d'institutions qui ont leur siège en Suisse.

## Comment déposer une demande de subvention pour un échange de classes ?

Les demandes de subventions peuvent être déposées **trois fois au cours de l'année**.

Les enseignants et leurs partenaires d'échange développent et planifient un projet qui devra être décrit dans le formulaire de candidature.

**Les projets intercantonaux seront traités prioritairement.**

### Critères d'éligibilité :

- Au moins deux classes doivent participer
- Une rencontre physique est obligatoire
- Le voyage doit être organisé entre deux ou plusieurs régions linguistiques de suisse (à l'intérieur du même canton ou non).
- Durée : au minimum deux jours (visite réciproque ou rencontre dans un lieu tiers obligatoire)
- Les rencontres peuvent être organisées d'affilée ou non.
- Le programme de l'échange doit contenir au moins deux points en relation avec les langues ou la culture suisses.

## Appels à projet 2017

Les candidatures doivent être soumises au plus tard les **27 février, 31 mai et 31 octobre**.

Les dossiers seront traités **dans les 2 semaines**.

### Contact et conseils

Notre équipe répond à toutes vos questions et vous conseille.

[echange.classes@movetia.ch](mailto:echange.classes@movetia.ch)  
032 462 00 64

Vous trouverez d'autres informations de la documentation sur les projets de mobilités sur notre site [www.movetia.ch](http://www.movetia.ch).